



Résumé de programme 2026-2027

Option artistique

Secondaire 2

David Labrecque & Geneviève Bachand

TEMPS D'ENSEIGNEMENT

4 périodes / cycle : 2 en arts plastiques & 2 en musique

MATÉRIEL DE BASE

Arts plastiques : Crayons de plomb, de bois et de feutre.

Musique : Chromebook, partitions

COMPÉTENCES

Compétence 1	Créer des œuvres (arts plastique)
Compétence 1	Créer et interpréter des œuvres musicales (musique)

MÉTHODOLOGIE

Arts plastiques : Le cours privilégie une pédagogie par projets où les élèves apprennent principalement en créant. Après l'acquisition de notions théoriques ou de techniques ciblées, les élèves réalisent des projets variés en 2D et en 3D qui les amènent à expérimenter, à résoudre des problèmes de façon créative et à développer leur autonomie. Les réalisations peuvent être effectuées individuellement ou en équipe. L'enseignant accompagne les élèves dans leur démarche de création, favorisant l'engagement, la réflexion et le développement de compétences artistiques durables.

Musique : Le cours repose sur la pratique instrumentale en mode parcours musique. L'élève fait le choix de son instrument et des pièces à interpréter pendant l'année. Il est aussi possible pour l'élève de créer ses propres chansons.

RÉCUPÉRATION

Arts plastiques : Jours 3, 5 & 7

Musique : Jours 2, 5 & 7

TRAVAIL RECOMMANDÉ (DEVOIRS)

OBJECTIFS GLOBAUX

Arts plastiques : Le cours vise à développer chez l'élève sa créativité, son sens de l'expression personnelle et sa capacité à résoudre des problèmes de façon créative. À travers des projets variés en deux et trois dimensions, l'élève acquiert des connaissances techniques et artistiques tout en développant son autonomie, sa persévérance et sa confiance en ses capacités. Le programme encourage également l'expérimentation, la réflexion sur la démarche de création, la collaboration avec les pairs et l'ouverture à diverses formes d'expression artistique et culturelle.

Musique : S'approprier le contenu musical de la pièce, exploiter des éléments de la technique vocale ou instrumentale, s'approprier le caractère expressif de la pièce, respecter les conventions relatives à la musique d'ensemble. Ex. : Extrait de pièce de groupe, gammes, accords, technique instrumentale selon des critères établis.

ÉVALUATION

	Compétences	Pondération
Étape 1	1	20%
Étape 2	1	20%
Étape 3	1	60%